

Préventis CARD PRO 2

MAITRISE DU RISQUE
ROUTIER PROFESSIONNEL

SAV

24 mois de suivi Centaure



Nous intégrons
un suivi de
24 mois pour
toute personne
formée

SONT INCLUS :

- L'envoi périodique de documentations techniques et professionnelles.
- Un recyclage d'une demi-journée pour toute personne impliquée dans un sinistre durant les deux années qui suivent la formation :

Objectifs

- Recueillir les informations sur les circonstances de l'accident (étude du constat).
- Réalisation de l'arbre des causes.

Théorie

- Analyse des différents facteurs d'accidents.

Pratique

- Le stagiaire revit à blanc la situation de son accident.

Synthèse

- Déterminer l'évitabilité du sinistre et mesurer les acquis.



centaure.com

Graphieplus.fr D17139 Photos : © Centaure

Centaure

Pour une conduite plus sûre

FICHE PROGRAMME

Préventis CARD PRO 2

MAITRISE DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Centaure

Pour une conduite plus sûre

Cette formation alterne théorie et pratique. Elle permet à vos collaborateurs d'acquérir et d'approfondir les compétences nécessaires à **une conduite professionnelle**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les paramètres externes pour adapter ma conduite.
- Identifier les attitudes et comportements du conducteur provoquant des situations à risque.
- S'assurer du bon état de son véhicule.
- Respecter le cadre législatif du déplacement entreprise.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Remise à chaque stagiaire des éléments suivants :

- Une attestation de formation
- Un bilan du véhicule
- Un livret Préventis CARD PRO 2 - Maitrise du Risque Routier Professionnel
- Un livret Éco-conduite

Document (évaluation du stage) à compléter par le stagiaire remis au formateur en fin de session.

Cette formation est réalisée sur site Centaure

4 à 12 personnes

Formation de 14h sur 2 jours



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une infrastructure routière dédiée.
- Des plateaux d'exercices : virage, ligne droite et pente ; plaque tournante.
- Un parc de véhicules Centaure.
- Des salles de formation équipées multimédia.
- Des outils permettant une mesure du temps de réaction et du niveau de perception.

PRÉREQUIS ET PUBLIC VISÉ

Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.
Disposer d'un véhicule de fonction, de service ou personnel.
Toute personne dont l'activité nécessite l'utilisation d'un véhicule.

MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

Formation certifiante.
Présentation aux épreuves d'évaluation du certificat « Maîtrise du risque routier professionnel ».
L'évaluation des compétences est réalisée par le biais de questionnaires et de mises en situation sur plateaux d'exercices.
En cas d'échec, un processus de rattrapage sera proposé.

NIVEAU DE FORMATION DES INTERVENANTS

Tous les formateurs Centaure sont titulaires du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière ou du Brevet d'État BEPECASER, niveau minimum obligatoire pour enseigner chez Centaure, et suivent également un cursus complet de formation interne.
Les évaluateurs : Cursus de formation et d'habilitation interne.



centaure.com

Pour toute personne en situation de handicap, merci de le préciser au plus tard au moment de l'inscription afin que nous puissions indiquer les modalités qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter l'accès à la formation. Le délai d'accès et le prix de la formation sont disponibles sur demande.